



Les abords de nos maisons de village ou de hameau étaient autrefois agencés pour optimiser les cultures, les circulations d'engins et des travailleurs, voire les pratiques professionnelles autres qu'agricoles. Ils constituent souvent un héritage précieux : organisation particulière, petits éléments construits (puits, poulailler, murs...), végétaux bien installés, matériaux anciens, connaissance des sols... Comment s'en inspirer pour répondre aux envies de jardin actuelles et conforter le charme de nos jardins de maisons rurales ?

S'inspirer du paysage

Notre jardin « privatif » fait souvent partie du paysage « de chacun », dans nos territoires très vallonnés comme le charolais-brionnais, le Morvan, ou les côtes viticoles.

Observer le paysage alentour permet de prendre des **repères** et des **sources d'inspiration** pour que notre jardin (parfois même notre maison ou une extension !) s'y glisse en douceur :

- la **dimension**, l'organisation et les **limites** des parcelles : murs, arbres, haies...
- le **contexte bâti** : proximité ou non des maisons et des annexes, alignement des pignons, présence de murs en limite de propriété, nature des matériaux présents...
- les **vues** : vue de loin en direction du jardin, vue depuis le jardin vers l'extérieur, vue depuis la maison vers le jardin, etc.

Les **végétaux** aux alentours indiquent la nature du sol et nous guident pour les futures plantations.



Observer son jardin et prendre le temps

Vous souhaitez aménager votre jardin ? Prenez le temps de l'observer, si possible avec un regard neuf si vous l'occupez depuis longtemps :

- distinguez les différentes parties extérieures à votre maison : l'espace sur rue ou côté chemin, les espaces latéraux à la maison, le jardin principal et ses différentes parties, leur organisation et les passages de l'un à l'autre...
- observez la topographie, les constructions, les matériaux anciens, la présence de l'eau (source ou humidité du terrain...)
- notez la course du soleil et les ombres portées
- trouvez les contraintes de sol : racines, fondations, réseaux, bordures enterrées...
- repérez les végétaux et les structures en place (pergola, murs...)
- relevez les principales vues sur le grand paysage (intéressantes ou à atténuer), les lieux « où l'on se sent bien », intuitivement...

Faire le point sur ses souhaits

Il est nécessaire de lister ses propres souhaits (et ceux de toute la famille !) et ses besoins : quel type de jardin souhaitons-nous aménager ? De quel temps disposons-nous pour l'entretien ? Passons-nous beaucoup de temps au jardin et pour quoi faire : lire, jouer, manger, jardiner, produire ses propres légumes, élever quelques animaux, flâner, peindre... ? Des enfants iront-ils dans ce jardin ? Comment souhaitons-nous passer de la maison vers le jardin ? Etc.

Sélectionner quelques photos de jardins appréciés (suite à des visites, dans des magazines) permet de mieux cerner vos goûts personnels : jardins aux formes souples ou plutôt strictement organisés, simplicité des couleurs...



Conforter le charme de nos jardins

L'organisation du jardin s'appuie utilement sur ses caractéristiques existantes, confortant ainsi l'identité du lieu : muret et mur, escalier, point de vue sur le paysage alentour, sur le village, dénivelé, haie ou végétaux anciens... L'articulation cohérente des différents espaces entre eux est indispensable pour un jardin harmonieux.

Proche de la maison, la composition du jardin peut être stylisée ; plus on s'éloigne de l'habitation, plus le jardin s'intègre à la campagne environnante et plus l'entretien peut être simplifié.

Les limites du jardin : entre murs et végétation

La limite de propriété est souvent marquée par la présence de végétation, rappelant la campagne toute proche : haie bocagère* ou bouchure, arbustes... Sur rue, une simple pelouse et quelques plantes vivaces annoncent l'entrée de la maison ou conduisent vers le **portail** ou le portillon. Le **seuil** est parfois souligné par un pavage ou un emmarchement.

Les murs et façades s'associent souvent aux plantes vivaces et aux plantes grimpantes pour **animer la rue**. Ces plantations facilitent le drainage et l'entretien en pied de mur. Le type de clôture choisi influence ainsi le caractère de la rue ou du chemin.



Entre maison et jardin

Les abords proches de la maison permettent une **mise en scène** de l'entrée : progression entre le portail et l'entrée de l'habitation, perspective soulignée par la végétation, encadrement de la porte marqué par des arbustes ou vivaces, etc. Un **chemin** conduit à pieds secs à la maison, parfois à une **terrasse**, en lien avec les pièces de vie de l'habitation ainsi ouvertes sur le jardin. Les **matériaux** utilisés pour ces espaces ont toute leur importance pour préserver les murs en pierre de la maison : ils doivent favoriser le drainage et éviter les remontées d'humidité par capillarité dans les murs. Suivant leur capacité à stocker et à restituer la chaleur, ces matériaux influencent également le ressenti des habitants.

Parfois, l'implantation des bâtiments forme une **cour intérieure**, anciennement cour de ferme ou d'accueil de grande maison. L'unité de cet espace est intéressante à préserver, même si des usages et traitements différents peuvent y être pratiqués. La hauteur et le volume des végétaux choisis sont **proportionnés** aux bâtiments et à l'espace disponible. Les arbres et les arbustes, bien positionnés, protègent la maison des vents dominants, permettant des économies d'énergie non négligeables l'hiver. L'été, de grands arbres à feuilles caduques apportent de l'ombre et ainsi une climatisation naturelle, et laissent passer les rayons du soleil l'hiver, une fois les feuilles tombées.

Les **espaces de stationnement** restent si possible discrets, en retrait des espaces de vie du jardin et à proximité immédiate de la rue ou du chemin d'accès.





Les petits éléments bâtis

Puits, pigeonnier, poulailler, four, mur, pompe, bûcher... sont autant de petites constructions qui jouaient un rôle important autrefois. Ces ouvrages peuvent être simplement mis en valeur, voire réhabilités, dans le respect des techniques et des matériaux anciens*. Ils sont parfois réutilisés pour des usages différents ou plus contemporains : stockage du bois, de l'outillage de jardin, des vélos, des jeux pour les enfants, etc. Pour préserver et privilégier l'utilisation de l'eau de pluie, le puits garde tout son sens dans les jardins d'aujourd'hui !

Le potager

Lieu de production des légumes pour la famille, il revêtait autrefois une grande importance. Il est souvent implanté là où le terrain est le plus fertile et bien exposé. Qu'il soit expérimental, simple passe-temps ou véritable moyen de subsistance, le potager accueille légumes, plantes aromatiques, petits fruits... Il peut prendre différentes formes : traditionnel en plate-bandes, délimité par des bordures, carrés ou formes surélevées, en mélange avec des fleurs, aux tuteurs élégants...



Le verger

Derrière le potager, souvent à l'écart de la maison, s'étend le verger pour la production de fruits, pour soi, mais aussi pour les animaux et les oiseaux ! De vieux arbres peuvent encore peupler le verger, fiers représentants de variétés locales parfois très anciennes. L'association des « Croqueurs de Pommes » peut renseigner sur les noms de ces variétés et vous aider à les perpétuer par greffage.

Des haies aux essences mellifères, voire des plantes vivaces, le bordent souvent, attirant les insectes pollinisateurs : noisetier, cornouiller mâle, prunellier, mélisse...

Un entretien moins fréquent de la prairie peut être pratiqué au verger (1 ou 2 fauches par an pour faciliter les récoltes), conciliant entretien limité et préservation de la biodiversité !



La mare

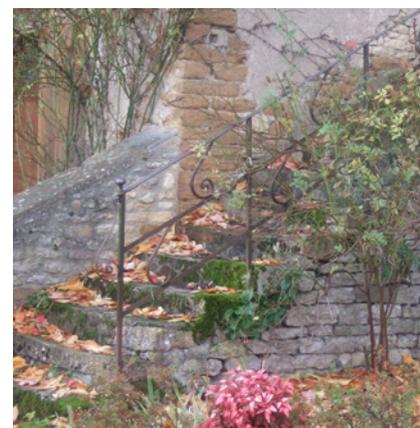
Souvent d'origine artificielle, les mares étaient d'usage domestique ou agricole. Très présentes en Bresse (sols humides et argileux) et en Charolais-Brionnais, elles abritent une flore et une faune très diversifiées (amphibiens, mollusques, insectes...) voire protégées. Elles jouent de plus un rôle dans la gestion des eaux de ruissellement.

De par leur histoire liée à l'homme et leurs richesses écologiques, les mares font partie de notre patrimoine et nécessitent toute notre attention pour leur préservation.



Les petits recoins de charme

Escaliers, ferronneries anciennes, petit passage, arbre ancien de forme incongrue, entrelacs d'un rosier parfumé autour d'un arbre fatigué... créent des ambiances incomparables dans nos jardins, qu'il est important de préserver, voire de recréer.





Le caractère champêtre du jardin à préserver... ... dans le choix des matériaux

Les constructions anciennes (maison, murs, petites constructions du jardin) inspireront le **choix des matériaux** au jardin pour les allées, les bordures, les structures... : type et couleur de la pierre, sable/gravillon/gravier de même teinte, brique, bois, fer forgé... Éviter absolument tout matériau urbain ou routier (bordures en béton, enrobé...) et privilégier des matériaux naturels. Les **sols perméables** doivent être favorisés pour permettre l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol. Afin d'assurer une cohérence au jardin, mieux vaut **limiter** à deux ou trois **le nombre de matériaux** utilisés.

... dans le choix des végétaux

Les plantations peuvent s'inspirer de celles utilisées traditionnellement dans les jardins de nos grands-mères, intéressantes dans la vie de tous les jours pour **animer le jardin** par les fleurs et feuillages (pivoine, véronique, deutzia, lilas, seringat, rosier...), mais aussi pour **fleurir et embaumer la maison, apporter des fruits** (noisetier, groseillier, framboisier...), **aromatiser les plats** (sauge, thym, menthe, oseille...), etc. La structure du jardin, notamment l'hiver, doit être réfléchie (charme, buis, arbustes persistants ou non...). Au port naturel, les **arbres** aident à organiser le jardin, apportent de l'ombre, parfois des fruits... et toujours une ambiance incomparable.

Les végétaux **présentés** (arbres, arbustes, plantes vivaces, bulbes) et adaptés au sol et à l'exposition permettent de limiter l'entretien, facilitent leur reprise et assurent une animation du jardin au fil des saisons. Une diversité de végétaux favorise la biodiversité et leurs défenses naturelles. Les plantes exotiques (qui n'ont donc pas leur place chez nous !), les résineux ou certains végétaux envahissants voire invasifs (certaines graminées, grande balsamine...), doivent être évités.

... au sujet des couleurs et des éléments rapportés

Des pots ou ouvrages trop colorés (éviter les teintes criardes) ou implantés de façon trop régulière au jardin dénoteront dans un environnement champêtre. Mieux vaut également éviter les éléments rapportés en trop grand nombre au risque de faute de goût : faux moulin ou fausse tourelle, famille de nains de jardin ou autres sculptures...

Concernant les associations de couleurs de floraison et de végétaux, elles sont souvent subjectives ; toutefois, associer des teintes en camaïeux, créer des contrastes de couleurs... permettent souvent d'obtenir des massifs réussis. Quelques touches de blanc permettront d'alléger l'ensemble. De manière générale, les couleurs chaudes attirent le regard et procurent un effet de rapprochement. À l'inverse, les couleurs froides donnent une sensation d'éloignement.



Établir un projet d'ensemble

Chaque jardin et chaque propriétaire sont différents, ainsi de multiples possibilités de conception existent... Chaque site mérite une conception fine et adaptée aux spécificités du lieu. Et pour cela, mieux vaut parfois se faire aider en faisant appel à un paysagiste-concepteur : il proposera des scénarios d'organisation pour répondre à vos envies, prendra en compte les atouts et les contraintes du terrain, anticipera l'entretien ultérieur, etc. Confiez-lui les photos/articles cités plus haut pour le guider dans vos goûts !

Bibliographie et ouvrages ressources

- Revue Maisons paysannes de France, n°187, printemps 2013, Dossier Les abords de la maison
- Dingue de plantes, Didier Willery, Éditions Ulmer, octobre 2012
- Le jardin paysan, Louise Ranck, Éditions du Rouergue, 2002
- Les 4 saisons du jardinage, Éditions Terre vivante, bimestriel
- Divers ouvrages autour du jardin : rotation des cultures, paillage, purins, etc., aux Éditions Terre vivante

* **Fiches thématiques du CAUE de Saône-et-Loire** : les plantes vivaces, les arbustes, la haie de mon jardin, vers un jardin écologique, la réhabilitation des ouvrages en pierre, en métal...



Pour aller plus loin, contactez-nous !

71
Saône-et-Loire
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône-et-Loire

6 quai Jules Chagot - 71300 Montceau-les-Mines
Tél. : 03 85 69 05 25 - Fax : 03 85 69 05 30 - Mail : contact@caue71.fr

En savoir +

Site internet : caue71.fr
Le Portail des ressources CAUE Centre Est : www.ressources-caue.fr
L'Observatoire des CAUE : www.caue-observatoire.fr